

Propos recueillis par
Roxana Azimi et
Philippe Régnier

FLEUR PELLERIN,
ministre de la Culture et de la Communication

« Il faut continuer à montrer le pouvoir de l'art à nous ouvrir au monde »

Loi création, politique culturelle en régions, écoles supérieures d'art et éducation artistique... Fleur Pellerin, ministre de la Culture, a répondu en exclusivité aux questions du *Quotidien de l'Art*.

Le Quotidien de l'Art Vous avez été mise en difficulté dans certaines émissions de télévision. Vous sentez-vous à votre place au ministère de la Culture ?

Fleur Pellerin Vous savez, quand je me bats pour tous ceux qui n'osent pas franchir les portes de l'opéra ou d'un musée parce qu'ils s'y sentent illégitimes, je sais où je suis, je sais d'où je viens et je sais ce que je veux.

Quand je réfléchis avec les grandes institutions culturelles, concentrées pour la plupart à Paris, parce que cela fait partie de notre Histoire, pour qu'elles aillent davantage à la rencontre des publics dans les territoires, je me sens parfaitement à ma place. Lorsque j'engage le ministère de la Culture auprès des jeunes créateurs, dans une politique sans précédent, pour qu'ils aient accès à des lieux qui leur permettent de se lancer et

qui soient adaptés aux nouvelles pratiques artistiques, je me sens aussi à ma place. Ou encore quand je travaille avec le Premier ministre à une réforme de l'intermittence que personne n'avait osé mettre en œuvre depuis dix ans. Ou bien quand je porte une Stratégie nationale pour l'architecture, que la profession attendait depuis des années, parce qu'elle leur donne enfin la possibilité d'expérimenter.

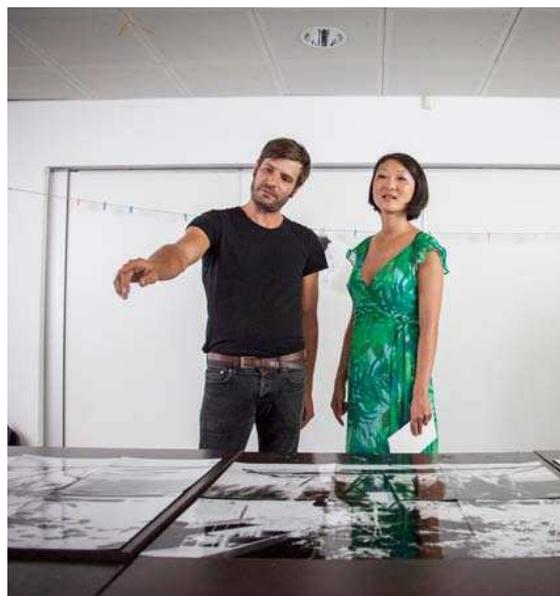
Et quand j'obtiens, pour mettre en œuvre cette politique, une augmentation de mon budget de 2,7 %, dans un contexte difficile, où l'État fait d'importantes économies, je vous garantis que je n'ai aucun doute sur la place que j'occupe. Ma place, c'est de faire entrer notre politique culturelle dans le XXI^e siècle : un siècle où l'on expérimente toujours plus, un siècle où l'on s'ouvre davantage à soi et au monde par la culture. On ne peut pas le faire de la même façon qu'il y a trente ans. Évidemment, faire bouger les choses, cela agace, cela dérange. Mais je suis là pour ça, et je travaille pour ça. J'agis au nom des valeurs de progrès qui sont les miennes. Que l'on discute de ma politique sur le fond, plutôt que de commenter l'écume des choses.

Plusieurs centres d'art sont en crise actuellement, notamment celui du Magasin à Grenoble. Pourquoi le ministère n'est-il pas plus audible sur la question ? Pourquoi ne monte-t-il pas davantage au créneau face à des élus qui remettent en cause l'offre culturelle ?

N'oublions pas de parler aussi de tout ce qui va bien ! Et dans la très grande majorité des cas, les élus mènent une excellente politique culturelle qu'il faut saluer. Pour le reste, distinguons bien les enjeux.

Il y a d'abord un enjeu financier. Sur ce point, j'ai toujours été très

Visite au MAC/VAL, dans le cadre de la 11^e édition des Portes du temps. Cinématique des ombres, avec Pia Ronde et Fabien Saleil. © Tous droits réservés MCC.



« FAIRE ENTRER NOTRE POLITIQUE CULTURELLE DANS LE XXI^E SIÈCLE : UN SIÈCLE OÙ L'ON EXPÉRIMENTE TOUJOURS PLUS, UN SIÈCLE OÙ L'ON S'OUVRE DAVANTAGE À SOI ET AU MONDE PAR LA CULTURE »

/...

FLEUR PELLERIN,
MINISTRE
DE LA CULTURE

SUITE DE LA PAGE 06 claire avec les élus : la culture est toujours un choix politique. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé les pactes culturels. C'est un engagement fort de ma part, sur trois ans, à la fois sur le plan financier et celui des grands objectifs de notre politique culturelle. J'en ai d'ores et déjà signé une soixantaine.



Visite dans le cadre de
« 12h pour changer
de regard sur
les migrations ».
© Tous droits réservés
MCC.

Il y a ensuite un enjeu politique : je pense à ces élus qui déprogramment un vernissage ou une exposition qui ne leur plaisent pas. C'est pour séparer le politique et l'artistique que j'ai souhaité graver la liberté de création dans le marbre de la loi. Que le projet que j'ai porté ait été adopté à une très large majorité à l'Assemblée est la preuve que la plupart des élus sont sur la même longueur d'onde que moi.

Concernant le Magasin, la situation relève d'autres maux. C'est avant toute chose une crise de gouvernance. Ma première préoccupation est de

conforter ce centre d'art essentiel, pour qu'il vive et se développe, parce que c'est un lieu formidable qui apporte beaucoup aux Grenoblois et aux Isérois. C'est aussi, me semble-t-il, la préoccupation de la Ville, du Département, et de la Région qui ont maintenu leur financement. Depuis quelque temps, le centre d'art traverse une situation difficile, à la fois humaine et financière, qui risquait de mettre en péril la vie du lieu. Le conseil d'administration a donc pris ses responsabilités. Pendant 19 ans, Yves Aupetitallot, grand professionnel, a été la cheville ouvrière du Magasin. Nous devons surmonter cette crise pour franchir une nouvelle étape avec le soutien de tous.

La réforme des régions va avoir un impact direct sur les fonds régionaux d'art contemporain. Quelles sont vos préconisations : fusion ou coexistence de plusieurs structures ? La règle de parité de financement État-Région sera-t-elle conservée ?

Les FRAC sont des institutions auxquelles je suis profondément attachée. J'ai d'ailleurs visité celui des Pays de la Loire, à Carquefou, la semaine dernière : il fait un travail formidable, à la fois pour valoriser la création des artistes de la région, pour diffuser l'art contemporain dans l'espace public, et pour le faire connaître à tous. Voilà pourquoi j'ai conforté leurs missions et défendu le caractère inaliénable de leurs collections dans la loi que je porte. La réforme territoriale ne change donc pas la règle de financement et les régions n'auraient, à mon sens, aucun intérêt à ne pas faire coexister des sites qui ont chacun leur singularité et leur qualité propre. Quant à leur structuration administrative dans les grandes régions, elle sera à examiner dans la singularité de chaque situation et l'État restera bien présent. Je m'inquiète davantage, je le dis, des déclarations des candidats d'extrême-droite aux élections régionales, qui jugent les FRAC sans intérêt et dispendieux, et veulent brader leurs collections. La vraie menace pour les FRAC est ici, et j'entends bien la combattre, avec l'ensemble de la majorité.

« JE M'INQUIÈTE
DAVANTAGE,
JE LE DIS, DES
DÉCLARATIONS
DES CANDIDATS
D'EXTRÊME-
DROITE AUX
ÉLECTIONS
RÉGIONALES,
QUI JUGENT
LES FRAC SANS
INTÉRÊT ET
DISPENDIEUX »

Les écoles d'art craignent de se retrouver à terme dans le giron de l'enseignement supérieur et de devoir s'aligner sur les grilles universitaires. Que leur répondez-vous ?

Je leur réponds qu'elles peuvent me faire confiance ! Je leur ai dit mon ambition en concluant vendredi les Assises de l'AndÉA : les écoles d'art doivent être à la fois considérées comme les établissements d'enseignement supérieur qu'elles sont, et préservées dans leur singularité. Elles se sont déjà engagées depuis quelques années dans la réforme LMD et la structuration de la recherche. La loi leur donne les moyens d'aller jusqu'au bout. Pour prendre en compte leurs spécificités, j'ai confirmé la création d'un Conseil national

/...

FLEUR PELLERIN,
MINISTRE
DE LA CULTURE

SUITE DE LA PAGE 07 de l'enseignement supérieur au sein de mon ministère, comme je m'y étais engagée. La DGCA travaille à un projet de décret avec l'ensemble des parties prenantes. Je m'impliquerai personnellement pour faire reconnaître un cadre d'emploi spécifique aux professeurs des écoles d'art territoriales : ils exercent les mêmes missions que ceux des écoles nationales. C'est une question de justice : à mission équivalente, reconnaissance équivalente. Les écoles d'art sont des creusets de la vie créative en France. Je veux m'appuyer sur elles pour développer notamment la diversité de la vie artistique. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles j'ai voulu que les étudiants qui sont préparés aux concours dans les prépas publiques bénéficient des mêmes droits que les autres. C'est un enjeu de justice sociale autant que de diversité du recrutement. Je compte sur les écoles pour détecter des talents aux profils les plus variés, pour garantir la vitalité du tissu artistique de notre pays.



Visite à Clichy-Montfermeil.
© Tous droits réservés MCC.

Plusieurs évictions et nominations, notamment à l'école nationale supérieure des beaux-arts de Paris et à la Villa Médicis à Rome, ont fait polémique. Les nominations à la tête des grands établissements culturels ne doivent-elles pas sortir du giron politique ?

Il ne faut pas confondre nomination politique et politique de nomination. J'ai une politique culturelle, donc j'ai une politique de nomination : faire progresser la diversité, faire progresser la parité, parce que les femmes sont sous-représentées à la tête des grandes institutions, nommer davantage d'artistes, m'assurer du renouvellement des esthétiques, et développer l'accès de tous à la culture. Tout choix peut faire l'objet d'une critique ou d'une contestation et c'est bien normal ! Je les assume. Tout comme j'assume le fait de créer des conditions d'équité à la tête des établissements culturels. Les situations étaient trop disparates, c'est pourquoi j'ai proposé en Conseil des ministres d'harmoniser la durée des mandats des Présidents d'établissements publics. Le gouvernement l'a retenu. Les mandats seront désormais de trois ans, et personne ne pourra rester plus de neuf ans à la tête d'un établissement.

La loi création, actuellement examinée par le Parlement, ne manque-t-elle pas d'ambition, puisque la législation limite dans de nombreux domaines la liberté de création ?

Vous pensez qu'inscrire une liberté nouvelle dans la loi manque d'ambition ? À mes yeux, c'est tout le contraire : ce sont des occasions extrêmement rares, réjouissons-nous ! La force de l'article premier réside dans sa sobriété. Quand on écrit : « la création artistique est libre », tout est dit - et cela comprend aussi la liberté de diffusion, qui est précisée à l'article 2.

« LES ÉCOLES
D'ART SONT DES
CREUSETS DE LA
VIE CRÉATIVE
EN FRANCE.
JE VEUX
M'APPUYER SUR
ELLES POUR
DÉVELOPPER
NOTAMMENT
LA DIVERSITÉ
DE LA VIE
ARTISTIQUE »

/...

FLEUR PELLERIN,
MINISTRE
DE LA CULTURE

SUITE DE LA PAGE 08 Le juge aura enfin la possibilité de prendre en compte la singularité de la création artistique. Pour autant, la liberté de création n'est pas une liberté sans responsabilité. L'application du Code pénal qui interdit l'incitation à la haine et garantit la protection de l'enfance en fait évidemment partie. Je suis attentive en revanche à ce que l'on prenne en compte l'intention de l'artiste et la singularité de son œuvre. Comme le disait Malraux, « *la liberté de l'artiste n'est pas de faire n'importe quoi : c'est la liberté de faire ce qu'il veut faire* ».

La banlieue parisienne a connu des émeutes il y a tout juste dix ans.

Où en est le projet Médicis Clichy-Montfermeil?

Je l'ai relancé dès mon arrivée. Il sera emblématique de la politique que je mène : il prendra en compte la diversité et l'hybridation des esthétiques, mêlera création et transmission, au plus près des publics. Il fera partie de ces tiers-lieux que je souhaite soutenir davantage : des espaces où les artistes se rencontrent, échangent, travaillent ensemble, élaborent des projets. Bref, des lieux qui seraient des ateliers du XXI^e siècle. Sa construction est liée, bien sûr, à celle de la gare du Grand Paris. Mais je veux aussi que le chantier aboutisse au plus vite. La Tour Utrillo sera détruite l'an prochain et, pour donner une réalité tangible au projet, j'ai soutenu un projet « avant les murs », qui sera doté d'un million d'euros dès 2016. Je veux que les jeunes créateurs et les habitants puissent s'en emparer.

Les dégradations des œuvres d'Anish Kapoor cette année et de Paul McCarthy l'an dernier ne montrent-elles pas l'urgence de la mise en place d'une véritable éducation artistique dans notre pays ?

C'est justement l'une des priorités du gouvernement. Depuis 2012, les crédits que lui consacre mon ministère ont augmenté de plus de 80 % ! Ce n'est pas que l'affaire de l'école : c'est aussi l'affaire des lieux de culture, qui éduquent à l'art par la curiosité, l'émerveillement, le plaisir. Les établissements culturels se sont fortement engagés dans cette voie. Je suis très fière des projets que nous portons pour la jeunesse : la Belle Saison, pour le spectacle vivant, Lire en Short, pour la littérature, la Petite Galerie au Louvre, l'implication des établissements culturels dans la réforme des rythmes scolaires, l'élargissement des horaires des médiathèques, le jour réservé aux enfants et aux publics les plus éloignés de la culture, au Louvre, à Orsay et à Versailles... Les choses sont en train de changer. Il faut continuer à montrer le pouvoir de l'art à nous ouvrir au monde, à nous faire éprouver l'espace d'un instant la vie des autres, ou à nous faire regarder autrement ce qui nous est familier.

La négociation sur la question de la journée d'ouverture supplémentaire dans les trois musées franciliens ne va pas sans poser de problème. N'y avait-il pas d'autres solutions pour accueillir plus de scolaires ou de public en difficulté ?

Que voient aujourd'hui les enfants lorsqu'ils visitent un grand musée ? Ou les personnes en fauteuil roulant ? Ils voient le dos des adultes. Je veux qu'ils puissent avoir le temps de regarder les œuvres, qu'ils soient accompagnés dans leur visite, qu'on leur offre un parcours spécifique, parce qu'un musée peut être intimidant, a fortiori quand on n'a pas l'habitude de s'y rendre, et parce qu'on ne sait pas toujours par où commencer. Je veux faire en sorte que ce ne soit pas toujours les mêmes qui visitent un musée, mais qu'on accueille un public plus diversifié. C'est l'une des meilleures façons d'y parvenir. Évidemment, nous allons aider les établissements à s'organiser, en créant notamment près de 70 postes pour l'accueil, la surveillance et l'encadrement des visites.



« JE VEUX FAIRE EN SORTE QUE CE NE SOIT PAS TOUJOURS LES MÊMES QUI VISITENT UN MUSÉE, MAIS QU'ON ACCUEILLE UN PUBLIC PLUS DIVERSIFIÉ »
